



Responsabilité parentale - enfant majeur face au shit

Par **responsabilite**, le 19/04/2009 à 19:41

Bonjour,
si un enfant majeur domicilié chez ses parents,
fume du shit et invite parfois des amis ou il peut se produire de la consommation (jusque la les parents sont au courant) et peut être de la vente (la les parents ne sont pas informé),
quelle est la responsabilité de ceux-ci,
de l'enfant et des amis présent au domicile?

Merci